



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Esprit**  
**AVIS PUBLIC**



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET LA TAXATION DE L'EXERCICE FISCAL 2022**

---

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Esprit, que :

La séance extraordinaire du conseil municipal sur l'adoption du budget et la taxation de l'exercice fiscal 2022 se déroulera le 24 janvier 2022 à huis clos, vu le contexte pandémique.

Vous pourrez consulter le projet de Règlement 673-2022 sur le site internet de la municipalité. Au besoin, faites parvenir vos questions à [dg@saint-esprit.ca](mailto:dg@saint-esprit.ca) ou au 450-831-2114 au plus tard le 24 janvier à 16 h.

Donné à Saint-Esprit, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.

Caroline Aubertin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière